

MOBIJU, les changements dans les Franches-Montagnes et le Clos du Doubs

Depuis le 12 décembre 2021, l'ensemble des lignes de bus des Franches-Montagnes sont exploitées par le réseau MOBIJU. Les lignes et les horaires ont été adaptés afin d'améliorer les liaisons de et à destination de Delémont et Porrentruy via Glovelier, mais également les déplacements de et à destination de Tavannes et Bienne via Tramelan ou Reconvilier. Les horaires ont été conçus de manière à être particulièrement adaptés pour les pendulaires, les écoliers et les étudiants.

Les lignes et les nouveautés en détail

32 Tramelan – Saignelégier – Goumois

Les horaires actuels sont maintenus. Ils offrent des correspondances avec les trains à Tramelan et avec certains bus aux Reussilles, rendant possibles des retours de St-Imier, par exemple.

33 Tramelan – Glovelier – Bassecourt

La ligne assure des correspondances à la demi-heure sur les trains à Glovelier durant les heures de pointe, offrant ainsi toute la souplesse nécessaire aux pendulaires et étudiants. Plusieurs courses prolongées en direction de Bassecourt permettent l'accès à l'école secondaire ainsi qu'au « Jura-Centre ». Les horaires assurent également des correspondances à Tramelan et aux Reussilles.

34 Glovelier, ZAM – Gare – Saignelégier

La ligne assure la desserte des villages situés le long de la route cantonale entre Glovelier et Saignelégier. Les horaires proposés offrent des correspondances sur les trains CJ à Saignelégier et, à Glovelier, sur les trains CFF pour Porrentruy, Delémont et au-delà.

35 Reconvilier – Bellelay (-Les Reussilles) – Les Genevez – Glovelier (-Bassecourt)

Cette ligne assure la desserte du week-end par combinaison des lignes 41 et 33 dans l'ensemble du périmètre de Bassecourt, Glovelier et de la Courtine, jusqu'à Bellelay et Reconvilier.

61 St-Ursanne, Gare – Ville – Ocourt – La Motte

La ligne assure les liaisons entre la gare et la ville de St-Ursanne, et cela tant à la Porte St-Pierre qu'au Pont St-Jean.

62 St-Ursanne – Soubey – Saignelégier

Durant les week-ends de la saison estivale, certaines courses de cette ligne sont prolongées jusqu'à Saignelégier. Le reste de l'année, la ligne relie St-Ursanne à Soubey.

Les nouveautés du Noctambus

A l'instar de l'ensemble du réseau de bus nocturne jurassien, l'offre est grandement étoffée dans les Franches-Montagnes. Les bus vont circuler selon des parcours et des horaires identiques les vendredis et les samedis. La tarification spécifique moyennant paiement d'un supplément est supprimée : les prix en vigueur la journée sont également appliqués sur les courses nocturnes et les abonnements (AG, demi-tarif, parcours, Seven25, carte junior et Vagabond) seront reconnus. Ainsi, les abonnements Vagabond seront dorénavant valables 24/24 et 7/7 : il ne sera plus nécessaire d'acquérir le complément Vagabond+ pour pouvoir circuler sur le réseau de bus nocturne du canton du Jura.

34 Glovelier, ZAM – Gare – Saignelégier

Les bus nocturnes entre Saignelégier et Glovelier sont désormais intégrés à la ligne 34 avec correspondances à Glovelier sur la ligne N10 Delémont – Porrentruy. Cela permet de rentrer tardivement dans les Franches-Montagnes, en quittant par exemple Porrentruy à 1h14 et 3h14 ou Delémont à 1h25 et 3h25.

N21 Saignelégier – Tramelan

Cette ligne propose deux départs de Tramelan (à 00h05 et 1h05 pour les retours de Tavannes / Bienne en train) et deux autres depuis Tavannes (à 1h43 et 3h06 pour les retours de Bienne avec le bus M31). La course de 1h43 au départ de Tavannes offre également une correspondance au bus M31 provenant de Delémont / Moutier.

N22 Saignelégier – La Chaux-de-Fonds

L'offre est sensiblement augmentée sur cette ligne puisque trois bus circuleront chaque nuit du week-end, dans chaque sens. Les nouveaux horaires permettent de quitter La Chaux-de-Fonds à 1h25, 2h25 et 3h25 en direction de Saignelégier.

N23 Saignelégier – Lajoux – Saulcy

Cette ligne relie le chef-lieu franc-montagnard à Saulcy, en passant par la Courtine, et ce à raison de deux départs de Saignelégier chaque vendredi et chaque samedi, à 2h10 et à 3h05. C'est également cette ligne qui va assurer la desserte de la Brasserie BFM, à raison de cinq courses par nuit de/vers la gare de Saignelégier.

N26 Saignelégier – Les Pommerats

La desserte des Pommerats est améliorée, avec deux départs depuis Saignelégier chaque nuit de fin de semaine, à 00h50 et 02h21, contre une seule course actuellement.

Dans le cadre de la mise en service du nouveau réseau MOBIJU, plusieurs lignes ont été modifiées afin de redessiner un réseau répondant encore mieux aux besoins de déplacements de la population. La numérotation des lignes a également été modifiée. Nous conseillons à tous nos voyageurs de contrôler les nouveaux horaires, ainsi que les nouvelles lignes sur le site internet mobiju.ch.

Plan du réseau de transports publics dans les Franches-Montagnes et dans le Clos du Doubs



Valable dès le 12 décembre 2021

— Bus — Terminus - - - - Desserte irrégulière — Train

MOBIJU

- 32 Tramelan - Saignelégier - Goumois
- 33 Tramelan - Glovelier - Bassecourt
- 34 Glovelier, ZAM - Gare - Saignelégier
- 35 Reconvilier - Bellelay (- Les Reussilles) - Les Genevez - Glovelier (- Bassecourt)

CarPostal

- 41 Tavannes - Reconvilier - Bellelay - Lajoux JU - Les Genevez
- 61 St-Ursanne, Gare - Ville - Ocourt - La Motte
- 62 St-Ursanne - Soubey - Saignelégier
- 21 Moutier - Souboz - Bellelay